

14-20
novembre
2022

Semaine Européenne
pour l'Emploi
des Personnes Handicapées

MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION

ars
ARS Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

pôle emploi

fiphfp
France

agefiph



Direction
Santé
et conditions
de travail

SEEPH - La lettre du
CDG 64

16 novembre 2022

Encadrants : Que faire face aux problèmes de santé de votre équipe ?



Voici le 3ème mail de la semaine décrivant les 5 étapes essentielles de la prise en compte des problématiques de santé de vos agents.

3ème étape : Mobiliser les bons interlocuteurs

Comme nous l'avons vu dans le mail d'hier, une fois le constat de la situation de handicap partagé, il convient de chercher **des solutions afin de compenser les difficultés** rencontrées par l'agent.



Un aménagement de poste sera **réaliste et pérenne** s'il résulte d'une **réflexion partagée d'une équipe pluridisciplinaire** sur la base :

- des préconisations médicales
- des contraintes de l'agent

- des contraintes de l'organisation

La **Direction Santé et conditions de travail** du CDG 64 est à vos côtés pour répondre à ce besoin de regards croisés. Via la convention d'adhésion à la médecine préventive, vous pouvez **mobiliser sans surcoût** plusieurs professionnels :

- Médecin du travail
- Infirmier en santé au travail
- Assistante sociale
- Psychologue du travail
- Ergonome
- Ingénieur prévention
- Correspondant handicap

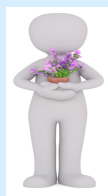
Si votre collectivité est suffisamment importante, une partie de ce travail pluridisciplinaire peut être réalisé en **Cellule santé**.



En cas de **situation de handicap plus complexe**, le CDG 64 peut déclencher pour vous une **Prestation d'Appui Spécifique (PAS)**. L'étude de poste pourra alors être réalisée gratuitement par un prestataire externe spécialiste du handicap.

Retrouvez une brochure détaillant [cette PAS ici](#)

Retrouvons notre petit jeu d'hier afin de savoir qui solliciter pour aménager le poste de **Monsieur Deschampsderoses**



Suite à votre discussion avec M. Deschampsderoses, il est donc convenu qu'il contacte **l'assistante sociale du CDG 64** pour faire une demande de RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

De votre côté, vous allez demander une visite avec le **médecin du travail** pour faire un point médical sur la situation de votre agent. Suite à cette visite, une **étude du poste** de M. Deschampsderoses pourra être réalisée, sans surcoût, par une **infirmière en santé au travail**, un **ingénieur prévention** ou un **ergonome**.



Rendez-vous demain pour la quatrième lettre de la semaine afin de savoir comment le poste de cet agent pourra être aménagé.

Retrouvez l'ensemble des lettres d'actualités de la DSCT [sur cette page](#)

Direction Santé et conditions de travail

Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques

Direction-sante@cdg-64.fr

© 2022 CDG 64

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)